



# Association INFO-SOINS

AG du Corevih Ile-de-France Ouest  
19 avril 2017



- ***Création de l'association en 1988***
- ***Pour répondre à la problématique des personnes en situation d'exclusion touchées par le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH).***
- ***Ouverte aujourd'hui à des personnes souffrant d'autres pathologies chroniques invalidantes, l'association a pour vocation d'accueillir des personnes en situation de rupture sociale, familiale et psychologique.***

## L'association INFO-SOINS propose

- Une prise en charge globale en **Appartements de Coordination Thérapeutique** : accompagnement médical et social , soutien psychologique proposé aux personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s) invalidante(s).
- Un **service de suite** accompagnant les anciens résidents vers et dans le logement.
- Un **lieu d'accueil et d'écoute, d'orientation et de soutien social et psychologique** pour toutes personnes atteintes d'une pathologie chronique invalidante.

## L'équipe de l'association INFO-SOINS

*Une équipe pluridisciplinaire composée de :*

- **Une directrice**
- **Une chef de service éducatif**
- **Une secrétaire polyvalente**
- **Une psychologue**
- **Six travailleurs sociaux**
- **Un médecin coordinateur**
- **Une infirmière coordinatrice**

## **Les ACT : un dispositif expérimental**

**Au début des années 1990, face à la situation des malades du sida, des associations se mobilisent et créent un **dispositif d'hébergements temporaires** adapté aux besoins d'un public en grande difficulté et se fédèrent au sein de la **FNHVIH**.**

# Circulaire du 30 octobre 2002 relative aux Appartements de Coordination Thérapeutique

- « - Les appartements de coordination thérapeutique sont des structures qui **hébergent à titre temporaire** des personnes en situation de **fragilité psychologique et sociale** et nécessitant des **soins et un suivi médical**.
- Fonctionnant **sans interruption**, de manière à optimiser une prise en charge médicale, psychologique et sociale, ils s'appuient sur une **double coordination médicosociale** devant permettre:
    - l'observance aux traitements,
    - l'accès aux soins,
    - l'ouverture des droits sociaux (AAH, RSA, PI ...)
    - et l'aide à l'insertion sociale. »

# Les ACT d'Info-Soins

- **30 places**
- **Lieux : Versailles, Le Chesnay, St Cyr l'Ecole, Fontenay le Fleury, Les Clayes sous Bois, Vélizy-Villacoublay et l'agglomération de ST Quentin en Yvelines ( Montigny et Voisins le Bretonneux, Trappes, Guyancourt)**
- **La personne accueillie est orientée, selon les besoins et le degré d'autonomie, vers un appartement individuel, collectif ou semi-collectif :**
  - **22 places en appartements individuels (Studio et F2)**
  - **3 places en collectif (F5)**
  - **5 places en semi-collectif (F4 et F3)**

# LA PERSONNE AU CENTRE DE NOTRE ENGAGEMENT

## COORDINATION MEDICALE:

Entretiens avec le médecin et l'infirmière coordonnateurs, explications sur la pathologie, coordination des soins, aides à la compréhension des traitements, à la mise en place du pilulier...



## PREVENTION:

Information, prévention sur tout type de pathologie, santé sexuelle, participation aux événements militants...



EDUCATION THERAPEUTIQUE

## ACCOMPAGNEMENT VERS LE SOIN:

Accompagnement physique aux RDV médicaux, à la pharmacie, Soutien dans la prise de traitement, conseils et écoute...



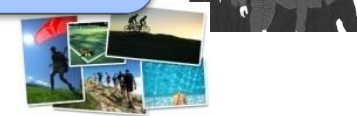
## REAPPRENTISSAGE DE LA GESTION DU QUOTIDIEN:

Gestion du domicile, hygiène, entretien, bricolage, alimentation, Relation de quartier...



## REDECOUVERTE DU PLAISIR:

Accompagnement dans la réalisation de sorties en groupe, en individuel, de sport, de divertissements..



## SOUTIEN MORAL:

Paroles et écoute, groupe d'échange, réunions de résidents, déjeuner thérapeutique  
Suivis psychologiques...



## AIDE A LA REALISATION DE PROJET:

Projet de vie, de vacances, de sortie des ACT, déménagement, retour à domicile, hébergement dans une autre association, en famille d'accueil...



## SOUTIEN POUR UNE REINSERTION PROFESSIONNELLE:

Inscription à CAP emploi, Pole emploi, rédaction d'un CV, préparation aux entretiens d'embauche ...



## AIDE A LA GESTION DU BUDGET:

Ouverture de compte, dossiers de surendettement, mise sous tutelle, curatelle...



## FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS :

Droit commun, titre de séjour, CAF, AME, CMU, CMUc, mutuelle, assurance, regroupement familial...





# Service de suite/Service accueil

**Accompagnement socio-éducatif et soutien psychologique après le départ de l'A.C.T.**



**Accueil, écoute et orientation proposé aux personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s) invalidante(s).**

**Un accompagnement socio-éducatif et un soutien psychologique peuvent être proposés à leur demande.**

## **Le public accueilli**

- **Adultes**
- **Seul(e)s ou en couple**
- **Familles monoparentales**
- **En situation de précarité**
- **Pathologie chronique invalidante nécessitant un accompagnement médico-social.**

## Modalités d'admission

- Vous trouverez sur le site [www.fnh-vih.org](http://www.fnh-vih.org) le **dossier de candidature**, composé d'un dossier social et d'un dossier médical type.
- Pour pouvoir évaluer et statuer sur la candidature, la demande d'admission doit comprendre un **rapport social** complet et un **rapport médical** sous pli confidentiel.
- Il sera ensuite examiné en **Commission d'admission**.
- Une réponse sera envoyée au travailleur social instructeur de la demande.